

**DÉTECTION D'UN FOYER DE LA BACTÉRIE *HUANGLONGBING***

Communication présentée par le Costa Rica

La communication ci-après, reçue le 11 mars 2011, est distribuée à la demande de la délégation du Costa Rica.

1. Les autorités du Service phytosanitaire de l'État ont confirmé la présence de la bactérie *Huanglongbing* (HLB), appelée "dragon jaune", qui attaque les agrumes. Celle-ci a été détectée sur quatre citrus de la zone septentrionale de la province d'Alajuela grâce aux travaux de surveillance intensifs menés dans tout le pays, tant dans les exploitations productrices que dans les jardins privés (situés en zone urbaine et près de routes).
2. Le diagnostic a été effectué au moyen de l'analyse PCR en temps réel, qui permet de traiter les échantillons et de détecter très rapidement, en quatre heures en moyenne, la maladie à la fois dans la plante et le vecteur (l'insecte porteur).
3. Les autorités renforcent actuellement le travail de surveillance, surtout dans la zone septentrionale du pays, pour déterminer l'existence éventuelle d'autres foyers. Les arbres qui présenteront des symptômes et dont le diagnostic sera confirmé seront arrachés. Le fait que quatre arbres sont touchés par le HLB ne signifie pas que la maladie est disséminée dans le pays car il pourrait s'agir d'un seul foyer qui peut être finalement éradiqué grâce aux mesures appropriées. Cependant, les efforts sont actuellement redoublés et une équipe de travail, qui veillera à temps complet à remédier à la situation, a été constituée.
4. Conjointement avec deux des entreprises citricoles les plus importantes du pays, le Service phytosanitaire de l'État a élaboré un plan d'action pour appliquer des mesures phytosanitaires conformément au Décret n° 35397-MAG du 17 juillet 2009, afin d'éviter que la maladie se dissémine au-delà de ce foyer.
5. En vertu du plan d'action et du protocole prévu pour de tels cas, une zone de 4 km de diamètre a été délimitée autour du foyer détecté, constituant un "périmètre de sécurité phytosanitaire", pour que les prélèvements d'échantillons y soient intensifiés afin de vérifier la progression de la maladie, ce qui aide à contrôler la situation.
6. La maladie du HLB est provoquée par la bactérie *Candidatus Liberibacter asiaticus*, elle-même transmise par un insecte appelé *Diaphorina citri* (insecte vecteur).

7. Mesures préventives:

- Depuis 2009, le Costa Rica a pris, sur la base du Décret n° 35397-MAG, des mesures préventives contre le HLB car son apparition dans des régions proches du territoire national constituait une menace évidente. Depuis lors, des techniciens et des producteurs ont reçu une formation et l'ensemble du pays est placé sous une surveillance constante.
  - Selon des informations communiquées par le Secrétariat exécutif de planification sectorielle agricole (SEPSA), 25 000 hectares sont consacrés à la citriculture au Costa Rica. La production de 2010 a atteint 132 000 tonnes d'agrumes, dont la partie exportée a représenté une cinquantaine de millions de dollars.
-